



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Bureau 213 – 7, Rue de l'industrie – 38327 EYBENS Cedex

Tél. 09-53-62-14-14 – Pas de fax

contact@ttisere.com – www.ttisere.com



Eybens, le 23 juillet 2017

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ATTENTION

La présence des clubs à l'Assemblée Générale du Comité est obligatoire
pour ne pas avoir de pénalité.

Chaque club doit être représenté par son délégué ou par un autre de ses membres licencié au club,
auquel le délégué aura donné pouvoir.

Pour l'Assemblée Générale du Comité, les pouvoirs entre clubs ne sont pas valables.

Les représentants délégués des associations sont convoqués à l'Assemblée Générale extraordinaire du Comité de l'Isère de tennis de table le :

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017 à 20H00 à EYBENS
Maison Départementale des Sports – 7, rue de l'Industrie
Salle de conférence au rez de chaussée

Ordre du jour:

- Pointage des associations – vérification des pouvoirs
- Changement de l'adresse du siège du Comité
- Changement des statuts du Comité
- Changements du Règlement Intérieur

Les propositions de modifications seront envoyées aux clubs au plus tard une semaine avant l'assemblée générale extraordinaire.

Pour le Comité,

Jean-Michel POULAT, Président

Une pénalité financière de 15,00 € par voix sera infligée à toute association non présente